

DELIBERATION N°D2023_01

C.C.A.S. de MARCELLAZ-ALBANAIS

Le 24 janvier 2023, à 20 h 00, le Comité du Centre Communal d'Action Social, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Annie TISSOT, Fabienne BINET, Mireille BELLEVILLE et Christine FARAGLIA.

Messieurs Marcel DUCROT et Roland PRICAZ.

Absents excusés : Mmes Christiane DAUNIS et Ghyslaine LESUEUR. Monsieur Jean-Pierre LACOMBE.

Date de convocation : 16 janvier 2023
Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 6

Madame Fabienne BINET a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Modification d'un tarif pour participation au repas des aînés

Madame Annie TISSOT, Vice-Présidente, informe les membres du C.C.A.S qu'en date du 08 septembre 2020, une délibération avait fixé un tarif de 28 € par repas pour les accompagnants de moins de 65 ans, souhaitant participer au repas annuel des aînés.

Il est proposé de modifier ce tarif et de le fixer à 30 €.

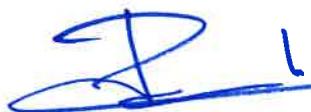
LES MEMBRES DU C.C.A.S., APRES AVOIR DELIBERE :

- **ACCEPTENT**, à l'unanimité, le tarif de 30 €, par repas et par participant de moins de 65 ans.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Pierre LACOMBE

La secrétaire de séance
Fabienne BINET



Acte certifié exécutoire le : **31 JAN. 2023**
Télétransmis en préfecture le : **31 JAN. 2023**
Mis en ligne sur le site internet communal le :

31 JAN. 2023